



alliance nationale
pour les sciences de la vie et de la santé

ITMO Neurosciences,
sciences cognitives, neurologie, psychiatrie



APPEL POUR

« IDENTIFICATION DES CENTRES D'EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DES MALADIE NEURODEGENERATIVE MALADIES NEURODEGENERATIVES »

Cet appel d'offre est organisé par l'Alliance française pour les Sciences de la Vie et la Santé (AVIESAN) / L'Institut Thématique Multi-Organismes Neurosciences, Sciences Cognitives, Neurologie, Psychiatrie (ITMO NNP)

Le dossier de candidature sera transmis aux candidats sur simple demande par mail à AVIESAN à l'adresse suivante : marie-louise.kemel@aviesan.fr.

Les dossiers devront être soumis avant le 27 mai 2015, à midi heure de Paris

Les dossiers complets devront être envoyés à l'adresse :

marie-louise.kemel@aviesan.fr

IDENTIFICATION DES CENTRES D'EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Etat des lieux : Après trois plans successifs consacrés à la maladie d'Alzheimer, un plan sur les maladies neurodégénératives (2014-2019) a été annoncé en Novembre 2014 par Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée des droits de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie et Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce plan a pour objectif de faire tomber les barrières entre les différentes maladies neurodégénératives et encourage une recherche multidisciplinaire sur celles-ci. La partie recherche du Plan se décline en deux objectifs : 1) Stimuler, organiser et optimiser la recherche sur les maladies neurodégénératives en France ; 2) Mieux comprendre les maladies neurodégénératives afin de prévenir leur apparition et les traiter. La coordination de la partie recherche du plan a été confiée à un comité de pilotage présidé par l'ITMO Neurosciences, Sciences Cognitives, Neurologie, Psychiatrie. Parmi les 26 mesures de la partie recherche, la mesure 62 vise à identifier 5 à 7 centres régionaux d'excellence dans le domaine des maladies neurodégénératives.

Objectifs de l'appel : Identifier 5 à 7 centres d'excellence sur les maladies neurodégénératives comme défini dans la mesure 62 du plan. Ces centres **devront répondre à tous les critères définis dans le plan sur les maladies neurodégénératives :**

1. Intégrer tous les domaines de la recherche sur les maladies neurodégénératives de la recherche fondamentale aux sciences sociales : recherche en neurobiologie, recherche translationnelle, recherche clinique, recherche sur les activités de soins (efficacité des soins, économie de la santé, éthique, sciences sociales, psychologie, ...), recherche en épidémiologie.
2. Inclure les trois principales maladies neurodégénératives concernées par le plan (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques).
3. Créer une synergie entre ces domaines de recherche et ces maladies pour assurer une masse critique de chercheurs capables de rivaliser avec les centres de recherche internationaux.
4. Encourager les échanges avec les usagers, les associations de patients et les familles aux niveaux local et national.
5. Inclure les différentes tutelles hospitalières, universitaires et de recherche (membres Aviesan), les infrastructures (CIC, CET, DHU, FHU ...), les laboratoires précliniques, les centres épidémiologiques et toutes les autres infrastructures pertinentes dans le périmètre d'une communauté urbaine.

La mission des Centres d'excellence sera de développer et de construire un continuum entre la recherche préclinique et clinique. Les centres développeront également la recherche préclinique, clinique et en SHS sur les questions relatives à l'entrée dans la maladie, à l'évaluation cognitive et comportementale, à la prise en charge médicale et sociale, à l'environnement social et au coût social des MND. Les centres devront également partager leurs compétences afin de permettre un

IDENTIFICATION DES CENTRES D'EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

meilleur diagnostic et améliorer le traitement des maladies neurodégénératives. Les centres se donneront également pour mission d'accélérer le transfert des connaissances et de technologies en s'appuyant sur les incubateurs d'entreprises locaux et régionaux, et sur les CIC, CET pour les essais clinique. Les centres seront impliqués dans l'enseignement et auront également pour mission d'attirer des étudiants d'autres disciplines vers la recherche sur les MND afin de créer un pool d'experts pluridisciplinaires. Plus précisément, cette mesure vise à renforcer la participation active des médecins à la recherche, à former les étudiants biologistes et médecins au monde économique et à la création d'entreprises, à attirer des étudiants en mathématiques, physique, informatique et SHS (psychologie, cognition, sociologie, linguistique, éthique, économie, philosophie, droit, sociologie) vers des maladies neurodégénératives.

Les centres sélectionnés seront identifiés comme les centres français d'excellence au sein du réseau « Centres of Excellence in Neurodegeneration » (CoEN) <http://www.coen.org/home.html> en Europe et au Canada. A ce titre, les centres identifiés pourront être partenaires pour les appels à projet du réseau CoEN.

Procédure de candidature et résultats

L'appel sera ouvert le 15 avril 2015 et sera clôturé le mercredi 27 mai à midi, heure de Paris.

Le dossier de candidature sera transmis sur demande à AVIESAN à l'adresse suivante (marie-louise.kemel@aviesan.fr) et le dossier de réponse à l'appel d'offre (transformé en format PDF) devra être renvoyé avant la clôture de l'appel. Le formulaire de candidature devra comporter les signatures du candidat coordinateur du centre et de la tutelle responsable du projet qui représentera toutes les autres institutions.

Les candidatures seront évaluées par un comité d'expert international ne comprenant que des experts étrangers, sous la direction d'AVIESAN. Le comité international classera les candidatures par ordre de mérite.

Les résultats seront publiés au plus tard le 30 juin 2015.

Pour toute information complémentaire et question vous pourrez contacter Marie-Louise Kemel par email à l'adresse suivante marie-louise.kemel@aviesan.fr

Instructions Détaillées

1. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.
2. Le dossier de candidature devra être complété dans le document fourni en utilisant la police Arial 11. Chaque paragraphe devra respecter les limites imposées. Le dossier de candidature devra être rédigé uniquement en anglais (sauf pour le résumé qui sera demandé en français et en anglais) pour faciliter l'évaluation.
3. Les candidats devront remplir toutes les parties du dossier de candidature.

IDENTIFICATION DES CENTRES D'EXCELLENCE DANS LE DOMAINE DES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

4. Le document devra être signé par un représentant officiel d'une institution publique au nom de toutes les institutions impliquées dans le projet.
5. Le coordinateur doit être un seul individu, titulaire d'un diplôme MD ou PhD ou les deux. Il/elle devra attester d'une expérience de dirigeant et être capable de coordonner les activités du centre.

Critères d'analyse

Les dossiers de candidature seront évalués par un comité d'experts étrangers spécialistes du domaine et seront classés selon les critères d'excellence scientifique et la capacité à couvrir tous les aspects de l'appel d'offre.

Les experts prendront en compte dans leur évaluation tous les critères d'un centre d'excellence défini dans les objectifs de l'appel et évalueront le projet et les réalisations passées.

Le coordinateur devra avoir une expérience significative en recherche, en enseignement et en gestion d'un groupe important d'individus. Il/elle sera de préférence à la tête d'un centre de recherche existant, d'un service médical ou d'une structure développée par le biais des appels pour les *Investissement d'Avenir*

Les candidatures seront évaluées par un comité externe composé d'experts étrangers travaillant dans des domaines divers.